



## Rapport du Comité exécutif de l'UEFA 2005

XXX<sup>e</sup> Congrès ordinaire de l'UEFA, Budapest, Hongrie



## Aperçu

Après avoir célébré, en 2004, son cinquantième anniversaire, l'UEFA a vécu l'année 2005 sous le signe du jubilé des Coupes d'Europe. C'est, en effet, en septembre 1955 que se sont jouées les premières rencontres de la Coupe des clubs champions européens, devenue, en 1992, la Ligue des champions de l'UEFA. Après la célébration de la 50e finale à Istanbul, le tirage au sort de Monaco a permis de lancer la série d'événements qui, tout au long de la saison, sont destinés à marquer cet anniversaire et à rendre hommage à ceux qui ont contribué à la prodigieuse aventure des coupes européennes.

Les compétitions européennes, pour équipes nationales et pour clubs, ont occupé une large part des travaux du Comité exécutif au cours du dernier exercice, que ce soit pour réguler leur cours ou pour leur donner une nouvelle orientation comme cela a été décidé pour la Coupe UEFA Intertoto, le Championnat d'Europe des moins de 21 ans, le Championnat d'Europe féminin ou encore pour la commercialisation de la Coupe UEFA.

Fidèle à la Vision Europe adoptée par le Congrès de Tallinn en avril 2005, le Comité exécutif s'est toujours soucié, dans ses délibérations, de placer l'intérêt sportif au premier rang. D'un autre côté, il s'est également efforcé de prendre toutes les décisions opportunes pour renforcer le bien-être financier de notre sport afin d'en assurer le développement continu et la qualité. Cette recherche d'équilibre entre l'aspect sportif et les considérations économiques ne peut aboutir qu'en préservant la stabilité de la construction sur laquelle repose la structure complexe du football.





Depuis plusieurs années déjà, le football a pu constater que ses activités, au niveau professionnel, étaient souvent assimilées à d'autres activités purement économiques et assujetties aux mêmes lois, particulièrement dans le champ d'influence de l'Union européenne. Le Comité exécutif, entraînant dans son sillage les associations nationales, a donc poursuivi et intensifié le dialogue avec les autorités de l'Union européenne afin de faire comprendre que sa spécificité justifiait des mesures telles que celles qui, destinées à encourager la formation et à préserver l'identification des clubs avec leur région, prévoient que chaque club inscrive sur la feuille de match des compétitions européennes - et si possible nationales - un nombre croissant de joueurs formés au pays.

Tout au long de cette année, l'UEFA a aussi mis l'accent sur le dialogue interne, signant un protocole d'accord avec les ligues professionnelles et un autre avec la FIFPro, représentant les joueurs. Elle s'est également engagée dans cette voie avec les clubs, même si les divergences d'intérêts entre les clubs sont grandes et ne facilitent pas la tâche.

A l'enseigne de son programme d'assistance HatTrick, disponible pour toutes ses associations membres, l'UEFA est restée fidèle au principe de solidarité qui caractérise également sa politique envers les clubs dans le cadre de la distribution des recettes de la Ligue des champions de l'UEFA.

Dans la foulée de la campagne lancée à l'occasion du jubilé de l'UEFA, de nombreux nouveaux miniterrains ont été installés dans toute l'Europe. Cette mesure, très appréciée, s'inscrit dans le vaste champ des efforts déployés pour développer le football de base et lui donner l'importance qui lui revient. Le programme HatTrick a également permis de financer des séminaires destinés à renforcer la position des associations nationales en développant leurs aptitudes de gestionnaire et

leur pouvoir d'action. Dans cette même optique, un « Programme Top Executive » s'adresse d'autre part aux plus hauts dirigeants des associations nationales.

L'UEFA a donné une nouvelle orientation à sa collaboration avec la Confédération africaine de football (CAF) dans le cadre du projet Méridien, privilégiant dorénavant la formation.

En résumé, l'année 2005 a été particulièrement riche en activités, dont le rapport du directeur général donne une illustration détaillée.

## Programme de travail

En 2005, le Comité exécutif a eu une nouvelle fois un programme très chargé de séances, visites et autres activités. Il a tenu six séances ordinaires et les quelques décisions énumérées ci-dessous illustrent l'étendue des domaines dont il s'est occupé.

### 2 février - Nyon

Attribution à l'agence SportFive de la vente des droits de télévision des rencontres de l'EURO 2008.

Adoption de mesures pour encourager la formation locale des joueurs et soutenir le développement des équipes nationales.

Introduction de demi-finales en Coupe de futsal de l'UEFA.

Approbation de la création d'un Cercle des entraîneurs de l'UEFA regroupant quelque 700 techniciens.

### 19 avril - Tallinn

Désignation des lieux des finales des compétitions interclubs : en Ligue des champions de l'UEFA, le Stade de France de Paris-St-Denis pour 2006 et le Stade olympique d'Athènes pour 2007 ; en Coupe UEFA, le stade du PSV à Eindhoven pour 2006 et le Hampden Park de Glasgow pour 2007.

Approbation de la formule de la phase de qualification de l'EURO 2008, qui se jouera en sept groupes, les deux premiers de chaque groupe étant qualifiés pour la phase finale.

Attribution de l'organisation du tour final du Championnat d'Europe de futsal 2007 à la Fédération portugaise de football et déplacement de ce tour final du début d'année à l'automne.

### 17-18 juin - Manchester

Adoption d'un nouveau calendrier pour le tour final du Championnat d'Europe des moins de 21 ans qui se disputera dès 2007 dans les années impaires.

Feu vert à la vente centralisée des droits commerciaux en Coupe UEFA, à partir des quarts de finale et dès la saison 2006-07.

Adoption du calendrier de l'EURO 2008.

Approbation des règlements des compétitions juniors européennes de la saison 2005-06.

Confirmation de Monaco comme lieu d'accueil de la Super Coupe de l'UEFA et des événements de lancement de la nouvelle saison pour la période 2006-09.

Approbation de la création d'un centre de documentation de l'UEFA.

### 21 septembre - Rome

Adoption d'une nouvelle formule pour la Coupe UEFA Intertoto.

Approbation d'une nouvelle version (2.0) du manuel de procédure pour l'octroi de licence aux clubs.

Approbation du règlement du Championnat d'Europe des moins de 21 ans 2006-07 et des compétitions juniors de la même saison, avec l'introduction, pour celles-ci, d'un jour de repos supplémentaire dans les minitournois de qualification.

Approbation de la distribution des montants des amendes à des institutions caritatives, selon le portefeuille déjà agréé.

Attribution de l'organisation du Congrès ordinaire de 2008 à la Fédération ukrainienne de football.

### 7-8 novembre - Malte

Suppression des catégories de valeur dans la phase de qualification du Championnat d'Europe féminin et élargissement du tour final à douze équipes.

Première sélection dans le processus d'attribution de l'organisation de l'EURO 2012 : les candidatures de l'Italie, de la Croatie/Hongrie ainsi que de la Pologne/Ukraine ont été retenues.

Approbation d'une convention sur la formation des arbitres, qui sera présentée au Congrès de Budapest en 2006.





## 15-16 décembre - Nyon

Désignation de la Fédération de football du Portugal pour l'organisation du tour final du Championnat d'Europe des moins de 21 ans 2006 et de la Fédération de football des Pays-Bas pour le tour final de la même compétition en 2007.

Adoption d'une déclaration contre le racisme et la discrimination dans le football européen.

Attribution de l'organisation du tour final du Championnat d'Europe féminin des moins de 19 ans à la Fédération française de football pour 2008 et à la Fédération de football du Belarus pour 2009.

Le Comité exécutif a, en outre, tenu des séances stratégiques:

la première, le 1<sup>er</sup> février à Nyon, s'est concentrée sur le rôle de l'UEFA et sa stratégie pour les dix prochaines années; la deuxième, en première partie de sa séance ordinaire des 17-18 juin à Manchester, s'est penchée sur les questions de sécurité lors des matches des compétitions de l'UEFA. La troisième, au début de sa dernière séance de l'année à Nyon, a eu pour objet les aspects financiers.

Le Comité exécutif s'est aussi réuni à Istanbul, à l'occasion de la finale de la Ligue des champions de l'UEFA, pour une séance extraordinaire. Il y a prolongé le contrat qui lie l'UEFA à l'agence TEAM pour l'exploitation des droits commerciaux de la Ligue des champions de l'UEFA, l'étendant aux saisons de 2009 à 2012. En même temps, le Comité exécutif a décidé que l'UEFA prendrait une participation de 20% dans la société TEAM Holding AG.

L'exécutif a, de plus, réglé la question de la participation du FC Liverpool à la Ligue des champions de l'UEFA 2005-06 et admis le principe que le détenteur du trophée devrait pouvoir défendre son titre la saison suivante indépendamment de son classement en championnat national.

Certains thèmes sont revenus comme des fils rouges tout au long de l'année. On peut mentionner, entre autres:

- la préparation de l'EURO 2008 en Autriche et en Suisse
- l'implantation de la licence de l'UEFA pour les clubs
- les questions liées à l'Union européenne
- la gestion des ressources financières de l'UEFA
- l'application du programme d'assistance HatTrick
- les relations entre l'UEFA et les associations nationales, leurs ligues et clubs
- le calendrier international
- le développement de la Convention sur la reconnaissance mutuelle des diplômes d'entraîneur et les autres domaines d'ordre technique.

Le Comité exécutif a de nouveau bénéficié de l'aide de ses quatre groupes de travail pour explorer les sujets, préparer les séances et faciliter la prise de décision. Senes Erzik a dirigé les travaux du groupe Clubs et ligues, Per Ravn Omdal, ceux du groupe chargé des questions relatives à l'Union européenne, Angel Maria Villar Llona et Geoffrey Thompson dirigeant respectivement les groupes Développement du football et Associations nationales.

Les membres du Comité exécutif ont, d'autre part, toujours été informés des travaux des commissions de l'UEFA puisqu'ils y ont été régulièrement représentés par l'un des leurs, en fonction d'un portefeuille établi. Ils ont continué à

soigner les liens avec les associations nationales, invitant les présidents et secrétaires généraux des associations hôtes de leurs séances à suivre les débats. Ils ont représenté l'UEFA aux assemblées générales de ces associations, ont effectué des missions pour des questions particulières et répondu aussi à des invitations pour d'autres manifestations, telles qu'un anniversaire spécial ou une cérémonie officielle. Le Comité exécutif a également été largement représenté lors de tournois finals, de matches des compétitions de l'UEFA ou d'autres manifestations, ce qui lui a permis de rester toujours en contact avec les différentes composantes de la famille du football européen et d'être à l'écoute de leurs problèmes.

## Perspectives d'avenir

Le football européen est aussi populaire que prospère, son niveau technique est élevé, ses revenus sont considérables. Le développement du football féminin est un fait attesté et réjouissant et le futsal, lui aussi, est en pleine expansion.

Dans toutes les associations, la formation des jeunes est une tâche prioritaire et des mesures sont prises tant pour améliorer les compétences des formateurs que la qualité de la formation. L'UEFA s'en réjouit tout en étant bien consciente que cette situation ne peut se préserver qu'en cherchant continuellement à progresser. C'est pourquoi son administration, sous la conduite du directeur général Lars-Christer Olsson, s'est dotée d'une organisation souple qui lui permet d'agir plutôt que de réagir et de suivre de nouvelles voies, comme elle l'a fait avec succès pour la commercialisation de l'EURO 2008. C'est aussi pourquoi la formation est au cœur du programme d'assistance HatTrick offert à toutes les associations nationales, afin qu'elles puissent renforcer leurs compétences et affermir leur position. Il importe également de continuer à œuvrer pour que la spécificité du sport et le rôle des fédérations internationales, déjà reconnus par l'Union européenne, soient toujours pris en considération et que le football puisse ainsi maintenir son unité, prendre toutes les mesures que dicte son intérêt général et gérer solidairement les revenus qu'il perçoit.



Si la situation du football européen, dans son ensemble, est largement positive, le tableau n'est toutefois pas idyllique. Trop de rencontres sont encore marquées par des incidents qui ont à leur origine un manque de respect de l'arbitre ou de l'adversaire. Le racisme, notamment est loin d'être éradiqué et la corruption, le dopage, des rumeurs de blanchiment d'argent et la recherche égoïste de ses propres intérêts, la course à l'argent aussi viennent parfois jeter une ombre sur le football professionnel. Des mesures ont été prises dans ces domaines au cours de l'année écoulée : contrôles antidopage hors compétition en Ligue des champions de l'UEFA, accord avec une agence de surveillance des paris, soutien aux travaux du réseau FARE et à la déclaration des membres du Parlement européen contre le racisme, pour n'en mentionner que quelques-unes. Le Comité exécutif continuera à veiller étroitement sur l'évolution de la situation et n'hésitera pas à prendre d'autres mesures si nécessaire. Il compte également sur les effets à long terme du système de licence des clubs pour assurer au football des bases saines et lui donner la transparence nécessaire.



## Remerciements

Le champ d'action du football européen est si vaste que le Comité exécutif ne pourrait mener sa mission à bien s'il ne pouvait compter sur l'aide de toutes les personnes qui, au sein des associations nationales, des ligues et des clubs ainsi que des commissions, panels et groupes de travail, apportent leurs connaissances et leur bonne volonté à la cause du football européen.

Nous tenons à les en remercier ici et exprimons également notre reconnaissance à nos partenaires commerciaux et télévisuels sans qui le rayonnement du football n'aurait ni la même ampleur ni la même santé financière. N'oublions pas les joueurs, arbitres, officiels et supporters, qui sont le fondement même de notre sport.

L'harmonie qui régnait en son sein a permis au Comité exécutif de travailler avec efficacité et dans la sérénité. Les relations avec les autres confédérations continentales ont également été empreintes de respect et de compréhension mutuelle, pour le bien du football.

Lennart Johansson  
Comité exécutif de l'UEFA





### Membres du Comité exécutif de l'UEFA

**Président:** Lennart Johansson, Suède

**Vice-présidents:** Senes Erzik, Turquie  
Per Ravn Omdal, Norvège  
Angel María Villar Llona, Espagne  
Geoffrey Thompson, Angleterre

**Trésorier:** Mathieu Sprengers, Pays-Bas

**Membres:** Franco Carraro, Italie  
Viacheslav Koloskov, Russie  
Marios N. Lefkaritis, Chypre  
Eggert Magnusson, Islande  
Gerhard Mayer-Vorfelder, Allemagne  
Joseph Mifsud, Malte  
Michel Platini, France  
Giangiorgio Spiess, Suisse

**Membres cooptés:** Gilberto Parca Madaíl, Portugal  
Grigoriy Surkis, Ukraine

**Directeur général:** Lars-Christer Olsson

### Membres européens du Comité exécutif de la FIFA

**Vice-présidents:** Lennart Johansson, Suède  
Angel María Villar Llona, Espagne  
David H. Will, Ecosse

**Membres:** Michel D'Hooghe, Belgique  
Senes Erzik, Turquie  
Viacheslav Koloskov, Russie  
Gerhard Mayer-Vorfelder, Allemagne  
Michel Platini, France



En 2005, le Comité exécutif a eu une nouvelle fois un programme très chargé de séances, visites et autres activités.